



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet ENTRETIEN MÉNAGER IML	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE517-210214/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client EE517-210214	Date 2020-09-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-115-15824	
File No. - N° de dossier MTC-0-43038 (115)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-10-05	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Carignan, Félix-A.	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc115
Telephone No. - N° de téléphone (514) 210-7937 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TITRE : ENTRETIEN MÉNAGER DE L'INSTITUT MAURICE LAMONTAGNE
Modification 002

Inclus dans la présente modification :

-Questions et réponses 1 à 4

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1

Annexe A - Annexe B

Combien d'employé travaillent actuellement à l'IML? Quel est le plan de réintégration des employés en télétravail et est-ce qu'il est vrai que plusieurs employés vont demeurer de façon permanente en télétravail? Combien va-t-il y avoir de personnes totales lorsqu'ils auront tous réintégré la bâtisse ?

Réponse : Dans la situation actuelle, le télétravail peut être à temps plein. Il peut y avoir jusqu'à 500 employés, visiteurs exclus. Bien que la première phase de retour au travail permette à 105 personnes de revenir à court terme, les soumissions doivent être faites avec les informations au devis selon la base de paiement.

Question 2

Annexe B pt 2.1.2 et 2.2.2 – Annexe A Section 2 pt 45.

Est-ce que le déneigement des trottoirs et des portes est optionnel ?

Réponse : La partie déneigement est à la demande tel qu'indiqué dans la base de paiement (pour chaque année).

Question 3

Annexe A Section 2 pt 45.6

Est-ce de la responsabilité de l'entrepreneur de fournir les abris tempo des passages pour piéton extérieur ?

Réponse : En lien avec le pt 45.6 ENLÈVEMENT DE LA NEIGE ET DE LA GLACE*, l'abri à l'extrémité du bloc D (sortie arrière) est fourni par le ministère et doit être installé (et retiré) par l'entrepreneur pour la période hivernale entre le 1er novembre et le 30 avril de chaque année.

Question 4

Annexe A Section 2 pt 20.

Il est indiqué de nettoyer hebdomadairement les meubles, bureaux et accessoires, sauf les objets d'art, pourrions-nous avoir un descriptif de ce qui est inclus dans les objets d'art?

Réponse : Il y a des fossiles (squelettes) de poisson et mammifères marins exposés sur la passerelle entre le bloc A et le bloc B qu'il ne faut pas toucher directement, et pour lesquels l'entretien ménager doit se faire en arrière et autour seulement s'il y a un accès sécuritaire. Les autres objets communs sont à nettoyer avec prudence sans attention particulière.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.